
Communiqué de presse - mercredi 07 janvier 2026

COEDIS et les Grossistes Alimentaires de France saluent la reconnaissance par l'État de leur représentativité

Ils tirent par ailleurs les conséquences d'un désaccord profond et durable avec la CGF (Confédération des grossistes de France)

COEDIS et les Grossistes Alimentaires de France se félicitent de la reconnaissance par l'État, par arrêté du 23 décembre 2025, de leur représentativité au sein de la Convention collective nationale des commerces de gros, respectivement à hauteur de **30,06 % et 18,87 %, soit près de 50 % des effectifs de la branche.**

Cette reconnaissance les honore autant qu'elle les oblige. COEDIS et les Grossistes Alimentaires de France entendent exercer cette responsabilité avec exigence et sens de l'intérêt général, au service de leurs entreprises adhérentes et dans le souci constant de préserver la qualité du dialogue social.

Parallèlement, COEDIS et les Grossistes Alimentaires de France font état d'un désaccord profond et durable avec la direction de la Confédération des Grossistes de France (CGF) concernant sa gouvernance et son mode de fonctionnement. L'absence d'évolution sur ces sujets les a conduits à mettre fin à leur participation au sein de la CGF au 1er janvier 2026.

Contacts presse :

À propos :

COEDIS est l'organisation représentative de l'ensemble des entreprises de la distribution professionnelle spécialisée dans l'approvisionnement au second œuvre du bâtiment résidentiel, tertiaire, industrie. Ses 400 entreprises fournissent à plus de 200 000 professionnels du bâtiment les produits, services et équipements nécessaires à leurs activités d'installation, du neuf, de la rénovation, notamment en génie climatique, électricité, sanitaire, plomberie et chauffage. Avec plus de 44 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires avoisinant les 15 milliards d'euros, ces distributeurs professionnels adhérents de COEDIS assurent une présence forte sur tout le territoire grâce à un maillage territorial dense de plus de 4 000 points de vente.

Les Grossistes Alimentaires de France est la Fédération représentative rassemblant les grossistes alimentaires de la filière de la restauration hors domicile (RHD), sous toutes ses formes : restauration commerciale, restauration collective et consommation nomade. Véritables traits d'union entre le monde agricole et les professionnels de la restauration, les grossistes alimentaires jouent un rôle essentiel dans la vitalité des territoires et la souveraineté alimentaire française. Ce sont près de 2 500 entreprises, qui emploient 60 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros.